

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES

SESSION 2025

ÉPREUVE D'ÉDUCATION MUSICALE

(Classes de première et de terminale)

Durée : 5 heures

Consignes aux candidats

- Ne pas utiliser d'encre claire
- N'utiliser ni colle, ni agrafe
- Ne joindre aucun brouillon
- Ne pas composer dans la marge
- Numéroté chaque page en bas à droite (numéro de page / nombre total de pages)
- Sur chaque copie, renseigner l'en-tête + l'identification du concours :

Concours / Examen : CGL Epreuve : Education musicale Matière : EDMU Session : 2025

Tournez la page S.V.P.

ÉPREUVE D'ÉDUCATION MUSICALE

(Classes de première et de terminale)

Durée : 5 heures

I. Identification de plusieurs extraits d'œuvres enregistrées

Durée : 45 minutes

Pour chaque extrait, vous mettrez succinctement en évidence un ou plusieurs éléments particulièrement caractéristiques de l'extrait entendu contribuant à son identification aussi précise que possible (formation, procédés d'écriture, esthétique, genre, période historique, aire géographique, etc.).

Plan de diffusion des extraits :

Extrait 1 diffusé deux fois

Silence 3 minutes

Extrait 2 diffusé deux fois

Silence 3 minutes

Extrait 3 diffusé deux fois

Silence 3 minutes

Extrait 4 diffusé deux fois

Silence 3 minutes

Extrait 5 diffusé deux fois

Silence 3 minutes

Extrait 6 diffusé deux fois

Au terme de la dernière diffusion, il vous restera environ 11 minutes pour terminer cette première partie de l'épreuve.

II. Analyse musicale d'un extrait d'œuvre non identifié accompagné de sa partition ou de sa représentation graphique et diffusé à plusieurs reprises

Durée : 1 heure

La partition de l'œuvre figure sur le document réponse en annexe du sujet. Vos réponses rédigées pourront faire référence à des annotations que vous aurez éventuellement portées sur la partition rendue avec votre copie. Une feuille de papier à musique se trouve également en annexe si nécessaire. Vous la rendrez également avec votre copie.

1. Vous relèverez la formation entendue et préciserez le rôle de chacun des instruments.
2. Vous indiquerez l'organisation formelle de l'œuvre diffusée. Vous pourrez présenter votre réponse sous la forme d'un tableau ou d'un schéma.
3. Vous proposerez une analyse critique de l'interprétation enregistrée, en vous appuyant notamment sur la partition. Vous argumenterez votre réponse.
4. Vous situerez le plus précisément possible la nature et l'origine de l'œuvre diffusée au regard de l'esthétique à laquelle elle se rattache.

Plan de diffusion :

1^{ère} diffusion de l'extrait : 3 minutes et 10 secondes

Silence : 5 mn

2^{ème} diffusion de l'extrait : 3 minutes et 10 secondes

Silence : 5 mn

3^{ème} diffusion de l'extrait : 3 minutes et 10 secondes

Silence : 15 mn

Dernière diffusion de l'extrait : 3 minutes et 10 secondes

Au terme de la dernière diffusion, il vous restera environ 22 minutes pour terminer cette deuxième partie de l'épreuve.

III. Commentaire comparé de deux extraits d'œuvres enregistrées, diffusés successivement à plusieurs reprises

Durée : 1 heure 15 minutes

Après avoir présenté une problématique pertinente au regard des extraits proposés, vous rédigerez un commentaire les comparant et visant à éclairer la problématique précédemment définie.

Extraits proposés :

- BARTÓK Béla (1881-1945), *Le Mandarin merveilleux*, op. 19, « Prélude » et « Lever du rideau », 1918 – durée de l'extrait : 3'22"
- HERRMANN Bernard (1911-1975), *Vertigo*, « Prelude », 1958 – durée de l'extrait : 2'58"

Plan de diffusion :

1^{ère} diffusion des deux extraits enchaînés

Silence : 5 minutes

2^{ème} diffusion des deux extraits enchaînés

Silence : 5 minutes

3^{ème} diffusion des deux extraits enchaînés

Silence : 10 minutes

Dernière diffusion des deux extraits enchaînés

Au terme de la dernière diffusion, il vous restera environ 30 minutes pour terminer cette troisième partie de l'épreuve.

IV. Essai à partir d'un document témoignant de la vie musicale contemporaine

Durée : 2 heures

Dans un article publié dans *Télérama* le 9 mars 2022 et intitulé « Composer, c'est hors de portée ? », la journaliste Sophie Bourdais s'interroge sur les défis rencontrés par la création musicale contemporaine. L'extrait ci-dessous correspond au début de l'article.

« Public d'initiés, concerts spécialisés... La musique contemporaine reste trop cloisonnée. Son défi ? Redevenir aussi populaire qu'à l'époque de Beethoven. »

Avec le printemps reviennent les jonquilles et la musique toute fraîche : en mars, on ne cessera de croiser des compositeurs bien vivants lors des festivals « Pianos, pianos », à Paris, « Aspects des musiques d'aujourd'hui », à Caen, « Biennale des musiques exploratoires », à Lyon et « Printemps des arts », à Monaco – ce dernier, non spécialisé, incluant la musique contemporaine *« comme un questionnement de ce qui a précédé »*, tel que le précise son directeur, Bruno Mantovani. Des œuvres inédites dialogueront avec les tubes du passé et/ou d'autres disciplines artistiques, des instruments éprouvés flirteront avec de nouveaux spécimens de lutherie, les grands orchestres se feront défricheurs au même titre que les ensembles spécialisés...

Ce bouillonnement créatif est aussi réjouissant qu'inhabituel. En temps normal, la musique dite « contemporaine » (un terme ambivalent, qui renvoie à une esthétique corsetée et datée comme aux expériences les plus récentes et les plus débridées) n'a droit qu'à la portion congrue dans les grandes institutions. Publiés fin 2021, le rapport Sonrier sur l'opéra et le rapport Poursin-Thiébaux sur les orchestres permanents* partageaient un constat similaire, voyant en la création *« la grande absente des maisons d'opéra »* pour le premier, et soulignant pour le second sa *« présence limitée, sauf pour les formations spécialisées, avec un glissement vers des formes d'expression liées aux musiques actuelles et à la musique de film »*.

Il y a là une énigme. Au cinéma, au théâtre, dans les librairies, les dernières sorties attirent les foules. Pas au concert symphonique ni à l'opéra, où le culte du passé a balayé la soif de nouveauté. [...] En France, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de gestion de droits (Sacem, SACD, Adami), on continue à produire une, ou plutôt des musiques de grande qualité, qui explorent des champs sonores extrêmement variés, et sont jouées par des musiciens de mieux en mieux formés. De quoi assurer le répertoire de demain... si les compositeurs ne se découragent pas.

[...] »

* Ces deux rapports ont été commandés par le ministère de la culture : Caroline Sonrier, *La politique de l'art lyrique en France*, octobre 2021 ; Anne Poursin, Jérôme Thiébaux, *Pour un nouveau pacte symphonique – Mission sur les orchestres permanents français*, novembre 2021.

Après avoir discuté le point de vue exprimé par Sophie Bourdais, vous réfléchirez à la place de la musique savante contemporaine dans la société d'aujourd'hui en comparaison avec d'autres époques. Vous vous appuyerez pour cela sur vos connaissances et vos expériences d'auditeur, d'interprète et de créateur.

Document réponse partie 2 à rendre avec la copie

The musical score is written for a single melodic line in 4/4 time, featuring a key signature of one flat (B-flat). The score is organized into three systems, each with four measures. Chord symbols are placed above the staff to indicate the harmonic context for each measure.

- System 1:**
 - Measure 1: F7
 - Measure 2: Bb7
 - Measure 3: F7
 - Measure 4: F7 (with a triplet of eighth notes)
- System 2:**
 - Measure 1: Bb7
 - Measure 2: F7
 - Measure 3: Am7
 - Measure 4: D7
- System 3:**
 - Measure 1: Gm7
 - Measure 2: C7
 - Measure 3: F7
 - Measure 4: F7 (ending with a repeat sign)

The melody consists of eighth and quarter notes, with some measures containing triplets. The overall feel is that of a contemporary pop or indie soundtrack.

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

[illegible]

PRENOM :
(en majuscules)

[illegible]

N° candidat :

[illegible]

N° d'inscription :

--	--	--

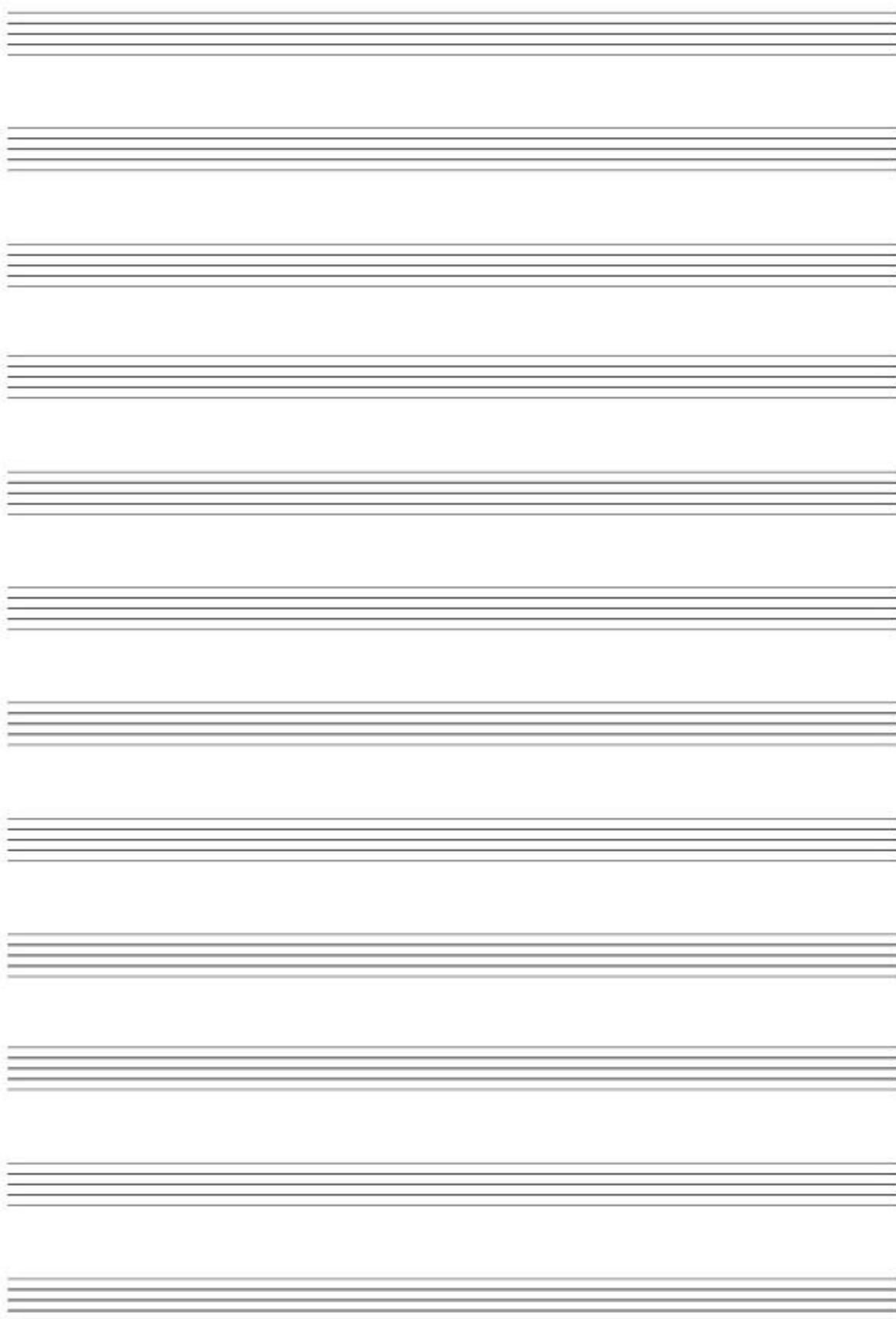


(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Né(e) le :

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

Document réponse à rendre avec la copie : exemples musicaux.

The image displays 12 horizontal musical staves, each consisting of five lines. They are arranged in a vertical column and are completely empty, intended for the student to write musical notation as an answer to a question.

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

[illegible]

PRENOM :
(en majuscules)

[illegible]

N° candidat :

[illegible]

N° d'inscription :

--	--	--



(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Né(e) le :

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

Jaquette Document audio – CGL 2025

Le responsable de la salle d'épreuve veillera à respecter rigoureusement les consignes de diffusion précisées dans le document joint.

Plages	Nature	Durée
1	Audio Partie 1	45'00''
2	Silence 30 secondes	0'30''
3	Audio Partie 2	3'10''
4	Silence 30 secondes	0'30''
5	Audio Partie 3 Bartok-Herrmann	6'25''
6	Silence 30 secondes	0'30''

Epreuve d'éducation musicale

Consignes pour la diffusion des extraits audio supports des trois premières parties

NB : chacune des plages de musique enregistrée sur le support audio (clé USB) est suivie d'une plage de silence (30'') afin d'éviter que se lance de façon intempestive la lecture de la plage musicale suivante. Cela permet au responsable de la diffusion de stopper la lecture sans risque.

Partie I

- Durée : 45 minutes
- Support de la 1^{ère} partie : **Plage 1**. Cette plage couvre l'ensemble du plan de diffusion (silences compris) et donc l'intégralité du temps imparti à ce premier exercice. Sa lecture n'est pas interrompue.
- Cette 1^{ère} partie débute lors du lancement de la lecture du support audio assuré par le responsable de salle.
- Au terme de la diffusion, après avoir entendu l'annonce enregistrée sur la plage du support audio « fin de la première partie de l'épreuve », le responsable de salle annonce : « **Début de la deuxième partie de l'épreuve dans quelques instants** ».

Partie II

- Durée : 1 heure
- Support de la 2^{ème} partie : **Plage 3**.
- Cette 2^{ème} partie débute lors de la première diffusion de la plage 3. Avant la première diffusion, le responsable de salle annonce : « **Début de la deuxième partie de l'épreuve, première diffusion dans quelques instants** ».
- Le plan de diffusion précisé sur le sujet et reproduit ci-dessous doit être suivi scrupuleusement. Le responsable de salle annonce chacune des diffusions : « **Deuxième (... , Dernière) diffusion dans quelques instants** ».
- Au terme de la dernière diffusion, les candidats disposent du temps restant jusqu'à la fin du temps dévolu à la 2^{ème} partie. La durée indicative de ce temps de silence est précisée par le sujet.
- Au terme de ce temps restant, le responsable de salle annonce : « **Début de la troisième partie de l'épreuve dans quelques instants** ».

Plan de diffusion

1^{ère} diffusion de l'extrait : **plage 3**

- Silence : 5 minutes

2^{ème} diffusion de l'extrait : **plage 3**

- Silence : 5 minutes

3^{ème} diffusion de l'extrait : **plage 3**

- Silence : 15 minutes

4^{ème} diffusion de l'extrait : **plage 3**

- Silence : le temps restant (22 minutes environ)

Partie III

- Durée : 1 heure 15 minutes
- Support de la 3^{ème} partie : **Plage 5**.
- Cette 3^{ème} partie débute lors de la première diffusion. Le responsable de salle annonce : « **Début de la troisième partie de l'épreuve, première diffusion dans quelques instants** ».
- Le plan de diffusion précisé sur le sujet et reproduit ci-dessous doit être suivi scrupuleusement. Le responsable de salle annonce chacune des diffusions : « **Deuxième (... , Dernière) diffusion dans quelques instants** ».
- Au terme de la dernière diffusion, les candidats disposent du temps restant jusqu'à la fin du temps dévolu à la 3^{ème} partie. La durée indicative de ce temps de silence est précisée par le sujet.
- En conséquence, au terme du temps restant, le responsable de salle indique aux candidats : « **Fin de la troisième partie ; il vous reste 2 heures pour réaliser la quatrième partie** ».

Plan de diffusion :

1^{ère} diffusion des deux extraits enchaînés : Plage 5

- Silence : 5 minutes

2^{ème} diffusion des deux extraits enchaînés : Plage 5

- Silence : 5 minutes

3^{ème} diffusion des deux extraits enchaînés : Plage 5

- Silence : 10 minutes

4^{ème} diffusion des deux extraits enchaînés : Plage 5

- Silence : le temps restant (30 minutes environ)

Partie IV

- Durée : 2 heures
- La 4^{ème} et dernière partie d'épreuve ne repose pas sur la diffusion d'un extrait audio.

LISTE DES PISTES DU SUPPORT AUDIO (CLE USB)

Plage	Nature	Durée
1	Audio Partie 1	45'00''
2	Silence 30 secondes	0'30''
3	Audio Partie 2	3'10''
4	Silence 30 secondes	0'30''
5	Audio Partie 3 Bartok-Herrmann	6'25''
6	Silence 30 secondes	0'30''